

Vie des association/Réduction du train de vie de l'État L'appel des Mille et Une...y souscrit

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

A la faveur d'une causerie tenue, vendredi dernier, à son siège de Glass dans le 4e arrondissement de Libreville, l'Association L'appel des Mille et Une... a marqué son adhésion aux mesures de restriction des dépenses publiques annoncées lors du Conseil des ministres du 21 juin 2018.

« Ce n'est pas une affaire d'être pour ou contre. Il s'agit pour nous de comprendre pourquoi », a indiqué, d'entrée, la présidente du mouvement associatif féminin Nicole Assélé. « Toutes les décisions ne sont pas favorables à tous. Pour preuve, au sein des Mille et Une, certaines ont été touchées par ces mesures. Mais nous disons que ce n'est pas



Photo : AJT

Les membres du bureau directeur du mouvement associatif féminin.

l'affaire d'une seule personne, il s'agit de notre pays. C'est pour l'avenir de notre pays que ces décisions ont été prises. Aussi, nous disons que nous adhérons à ces restrictions. Mais, il fallait d'abord expliquer aux femmes les contours de ces mesures », a-t-elle relevé. Les Mille et Une... ont donc mis à plat les différents mesures dites d'austérité prises par le gouvernement. Pour les membres du bureau de l'association,



Photo : AJT

Nicole Assélé, la présidente des "Mille et Une..." s'adressant aux femmes...



Photo : AJT

...aux femmes présentes au rassemblement.

l'application d'une décote

sur les salaires supérieurs à 650 000 francs, "a permis de préserver le pouvoir d'achat des femmes qui représentent plus de 60% de la population des fonctionnaires percevant un salaire inférieur ou égal à 650 000 francs". L'audit de la masse salariale, au-delà d'améliorer les performances de l'administration et la qualité du service public, doit pouvoir mettre en lumière

les distorsions qui existent dans la Fonction publique. Car, il y a un fossé criant entre le nombre de femmes cadres et les postes de responsabilités occupées par celles-ci. « Le plafond de verre pèse toujours comme une chape de plomb », a indiqué Nicole Assélé.

Notons toutefois qu'au-delà des explications des leaders du mouvement associatif, plusieurs femmes ont insisté ne pas toujours comprendre certaines décisions gouvernementales telles que le gel des carrières administratives, des concours et des recrutements. Mais aussi la réduction du nombre des membres du gouvernement et le fait pour l'exécutif de se raviser quant à cette mesure. La hausse du prix du gaz butane et du carburant qui pèse davan-

tage sur le panier de la ménagère. Mais également, la décote sur les salaires des fonctionnaires et la suppression de certaines primes, etc. Autant de mesures qui, pour certaines membres des Mille et Une..., contribueraient plus à la paupérisation du fonctionnaire qu'à l'amélioration de ses conditions de vie.

« Je ne comprends pas pourquoi, au moment où on parle d'embellie de l'économie, le prix du gaz augmente et ceux des denrées alimentaires ne cessent de grimper, comme le cas du poisson dont le kilogramme est à plus de 3 000 francs alors que les revenus n'augmentent pas. Je voudrais donc comprendre où vont les retombées de ces décisions si nous ne les constatons pas dans nos ménages », s'est exprimée une invitée à la causerie.

« Le Gabon nous appartient à tous. Les décisions sont certes bonnes, mais la communication manque. Les choses iront mieux lorsque le gouvernement ira à la base prendre le consentement du peuple, afin que nul ne soit frustré », a confié pour sa part Mme Do Marcolino.

Autonomisation de la femme

Les Owendoises sensibilisées

SNN
Libreville/Gabon

LES femmes et jeunes filles déscolarisées de la commune d'Owendo ont échangé, vendredi dernier, avec les membres de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Initiatives développement, conseils Africa (IDRC). Initiée par les responsables de l'Union des femmes du Parti démocratique Gabonais (UFPDG) de ladite commune, cette rencontre avait pour but de sensibiliser l'ensemble des Owendoises à l'entrepreneuriat comme moyen d'autonomisation des femmes.

En effet, le constat fait sur le terrain par leur "sœur" Pauline Carole Auleley Enganga, par ailleurs communale de l'UFPDG d'Owendo, montre que " beaucoup de femmes ont encore assez de mal à apprendre à se débrouiller, préférant plutôt vivre aux crochets des hommes". Aussi, pour essayer à son niveau d'inverser cette tendance et amener les unes et les au-



Photo : SNN

Responsable des femmes de la commune d'Owendo et membres de l'ONG IDRC, lors de l'échange.

tres à briser certaines barrières et à se battre d'arche-pied pour leur autonomisation, elle a mis en place une plate-forme d'échanges et d'orientation pour les femmes et les jeunes filles d'Owendo. Laquelle a permis aux experts de se rendre compte des difficultés rencontrées par celles qui sont déjà porteuses de projets. Mais également, de prendre en compte les aspirations des autres.

Au terme de ces échanges, le coordonnateur de l'ONG IDRC, Hervé Omva, est revenu sur l'importance pour

chaque femme de se prendre en charge, ou d'avoir une autonomie financière. Selon lui, une femme qui sait se débrouiller cesse d'être une charge pour son mari et un poids pour la société. Aussi a-t-il notamment insisté sur la nécessité pour les unes et les autres de se mettre ensemble, pour une meilleure mise en place de leurs projets.

Pour leur part, les femmes ont salué l'initiative de la communale de l'UFPDG, tout en promettant de mettre à profit les informations reçues.



Photo : SNN

Les femmes et jeunes filles mères de la commune d'Owendo ont répondu présentes au rendez-vous.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL
AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION
DIRECTION GÉNÉRALE
0000526/AGANOR/DG

DIRECTION GENERALE
COMMUNIQUE

(Portant application des dispositions relatives à l'importation des produits soumis au Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC))

Par communiqué daté du 01 juin 2016, l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) publiait un communiqué marquant la fin de la période dite de flexibilité liée aux importations des produits soumis au PROGEC (Cf. Union N°12.736 du vendredi 01/06/2018)

L'AGANOR constate cependant, pour le déplorer, que nombre de produits pourtant soumis au PROGEC sont embarqués à destination du Gabon sans que les formalités de contrôle et d'inspection ne soient réalisées par les opérateurs dédiés à cet effet, en violation des dispositions du décret n°0341/PR/MIM du 28 février 2013 instituant le système national d'évaluation de la conformité et de l'arrêté n°053/MMI/MDDEPIP du 25 janvier 2016 fixant l'entrée en vigueur des contrôles portant sur l'évaluation de conformité aux normes des produits importés.

L'AGANOR informe par conséquent l'ensemble des opérateurs économiques concernés qu'à compter du 1^{er} septembre 2018, toute importation de produits soumis au PROGEC en violation des dispositions des textes indiqués supra sera passible des sanctions prévues à cet effet.

L'AGANOR compte sur la responsabilité de tous.

Fait à Libreville, le 23 JUL. 2018

Le Directeur Général
Joseph NGOWET

AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION
Centre-Ville, Immeuble Gabon Industriel, BP. 23.744 Libreville / GABON.
Tél : 01 76 28 43 - Site Web : http://www.aganor.gu/